



AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLU D'ECHIROLLES

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2017-079 en date du 9 mai 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune d'Echirolles portant sur la modification n°8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Echirolles.

Le projet de modification n°8 du PLU porte sur les points suivants :

- Renforcer les zones économiques afin de classer certains espaces économiques dans des zones dédiées,
- Renforcer la dynamique du Pôle Gare notamment en renforçant et en élargissant l'orientation d'aménagement n°5,
- Rééquilibrer la politique de mixité sociale de la commune,
- Modifier le règlement pour mettre en cohérence les règles du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique se déroulera en mairie d'Echirolles (38433), 1, place des Cinq Fontaines, du lundi 29 mai 2017 à 9h00 jusqu'au samedi 24 juin inclus à 12h00 pour une durée de 27 jours.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public en mairie d'Echirolles pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;**
- **Le samedi 24/06, de 9h à 12h.**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le dossier pourra également être consulté gratuitement pendant toute la durée de l'enquête sur un poste informatique au siège de Grenoble-Alpes Métropole – Immeuble « Le Forum » 3 rue Malakoff à Grenoble, aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi au jeudi : de 8h00 à 17h30 ; le vendredi : de 8h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête pourra de plus être consulté et téléchargé pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie d'Echirolles : <http://www.echirolles.fr/> et sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra déposer ses observations par voie dématérialisée sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire Enquêteur par écrit à l'adresse suivante :

**Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Enquête publique sur le projet de modification n°8 du PLU
Mairie d'Echirolles
1, place des Cinq Fontaines – BP 248
38433 Echirolles**

Le public pourra également les adresser au Commissaire Enquêteur par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-echirolles@lametro.fr
Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique.

Les observations formulées par le public seront en outre accessibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Par ordonnance n°E17000139/38 en date du 4 avril 2017, le tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean-Claude Canossini, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public à la mairie d'Echirolles, 1, place des Cinq Fontaines 38433 Echirolles, aux jours et heures suivants :

**Le lundi 29 mai 2017 de 14h00 à 17h00
Le mercredi 7 juin 2017 de 9h00 à 12h00
Le samedi 24 juin de 9h00 à 12h00**

Toute personne intéressée par le projet peut solliciter des informations auprès de Monsieur le Maire, Renzo SULLI – Mairie d'Echirolles (1, place des Cinq Fontaines, 38433 Echirolles) ainsi qu'auprès de la Direction de la planification territoriale et de l'urbanisme de Grenoble-Alpes Métropole (« Le Forum » 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble cedex).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Echirolles (1, place des Cinq Fontaines, 38433 Echirolles), au siège de Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble) et à la Préfecture de l'Isère (12 place de Verdun, 38000 Grenoble), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Métropole (www.lametro.fr) et tenus à la disposition du public pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de modification n°8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Echirolles sera soumis à l'approbation du Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole.